



DE: Jay Lee, directeur, Business Analytics & Solutions

DATE: 28 avril 2021

OBJET: Augmentation de la Surcharge Marine en vigueur le 29 avril 2021

---

À tous nos précieux clients:

Une fois de plus, les mouvements migratoires imprévisibles des baleines de l'Atlantique Nord ont entraîné de nouvelles modifications législatives concernant les navires empruntant les voies de navigation du golfe du Saint-Laurent. D'autres changements dans les opérations pour répondre aux nouvelles exigences ont entraîné une augmentation des coûts opérationnels du traversier. Ces modifications ont été mises en oeuvre par notre fournisseur de traversiers à compter du 26 avril 2021. Cette mise à jour des frais supplémentaire s'ajoutera au cout présent. Celle-ci s'appliquera sur les expéditions ramassées aujourd'hui ainsi qu'au départ futur. Nous nous excusons pour le manque de préavis en ce qui concerne ce problème environnemental uniquement régional auquel nous sommes confrontés.

Veillez consulter la mise à jour du gouvernement à l'adresse suivante:

<https://www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2019/07/le-gouvernement-adopte-de-nouvelles-mesures-supplementaires-pour-protger-la-baleine-noire-de-latlantique-nord.html>

Les envois via nos terminaux de Montréal et de Toronto, transitant par le port de Montréal en direction de Terre-Neuve, feront l'objet d'une SURCHARGE MARINE comme suit:

LTL: 4,8% des frais de la facture.

Conteneur: 300,00 \$ de frais fixes.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Jay Lee".

Jay Lee

Directeur, Business Analytics & Solutions